

BARÈME DE L'ARBRE

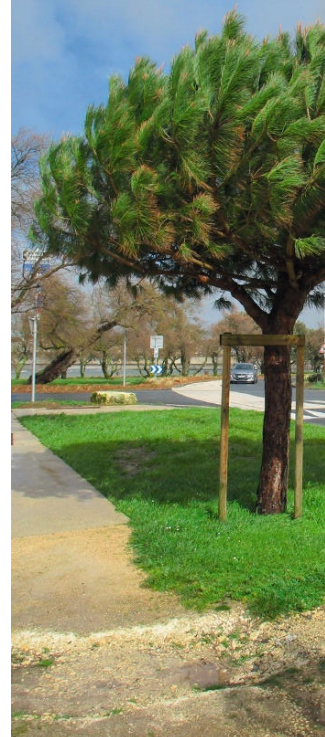
UN NOUVEL OUTIL ACCESSIBLE À TOUS LES PROFESSIONNELS

Le nouveau « barème de l'arbre » imaginé par l'association Copalme et élaboré en collaboration avec Plante & Cité et le Caue de Seine-et-Marne sera bientôt en ligne. Un outil harmonisé à l'échelon national, facile d'accès et gratuit.



P. HÉRY

Un pin à La Rochelle. La cité possède un patrimoine arboré de 42 000 arbres.



Un if à Orléans. La ville, qui a établi depuis plusieurs années une « charte de l'arbre urbain » cherche à protéger son patrimoine arboré. Le nouveau barème sera un atout de poids pour aider à sensibiliser les acteurs de l'aménagement et les citoyens.

Désormais, les professionnels attachés à la préservation du patrimoine arboré disposeront d'un atout de poids pour faire prendre conscience aux acteurs de l'aménagement et aux citoyens de l'importance des arbres dans l'environnement urbain et pour démontrer les impacts négatifs des mauvais traitements, notamment les tailles radicales ou les travaux aux pieds des arbres. Cette approche peut aussi guider les concepteurs, gestionnaires et décideurs dans le cadre de l'élaboration de projets d'aménagement. Composé de deux outils complémentaires, la valeur intégrale estimée (VIE) et le barème d'estimation des dégâts (BED), le nouveau barème de l'arbre sera mis en ligne via une plateforme dédiée dans quelques semaines.

Une approche moderne et inédite

Fruit d'une initiative portée par un petit groupe d'arboristes de l'association Copalme et d'une réflexion de quatre ans d'un groupe de travail associant Plante & Cité et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne (Caue 77), le barème a été testé sur le terrain par des professionnels. « Ce nouveau barème apporte enfin un outil puissant, moderne et harmonisé sur l'ensemble du territoire. Il est adapté aux enjeux actuels et accessible à tous, tant en matière d'appropriation de l'outil que sur le plan de sa gratuité. Et s'il rencontre l'adhésion du plus grand nombre, il gagnera en notoriété et en crédibilité », estime François Freydet, membre de l'association

FICHE DES CRITÈRES DE LA VALEUR INTÉGRALE ESTIMÉE D'UN ARBRE (VIE)

DONNÉES RENSEIGNÉES PAR L'ÉVALUATEUR

Commune, adresse, coordonnées GPS, identifiant (lorsque le repérage existe), dénomination (nom latin), tige ou cépée. Dimensions (circonférence à 1,3 m, diamètre du houppier, hauteur totale, hauteur de la première feuille). Rôle de l'arbre dans le paysage, protection présente sur le territoire ou distinction, bienfaits, bien-être et bénéfices; désagréments, nuisances et gênes; caractère remarquable. Charges d'entretien, qualité de conduite des parties aériennes, qualité de conduite des parties souterraines (perturbations au niveau du sol). État physiologique et sanitaire, état mécanique (dangerosité).

DONNÉES RENSEIGNÉES AUTOMATIQUEMENT PAR L'OUTIL (indices et sous-indices)

Densité de population humaine de la ville concernée, taux de fonction touristique, prix en pépinière (sur la base du prix moyen calculé à partir de huit catalogues de pépiniéristes français), niveau de grandeur à l'âge adulte, longévité, densité du bois, capacité de séquestration de carbone, émission de COV (composés organiques volatils), indigénat et caractéristiques du taxon (caractère patrimonial, envahissant, nourricier...), protections et labels, charges d'entretien, conduite et entretien, agrément/désagrément, écologie, état physiologique et sanitaire, dangerosité.



A. GUVOT



A. BONNARDOT

En cas de dégradation causée à un arbre, comme ici sur ce tilleul brûlé, le barème d'estimation des dégâts BED permet d'estimer le préjudice sous forme monétaire.



P. BIANCO

Un platane à Angers. La ville a lancé début 2019 différentes actions destinées à réaffirmer la place de l'arbre en ville. Le nouveau barème sera sans doute un outil bienvenu pour renforcer ce type de démarche.

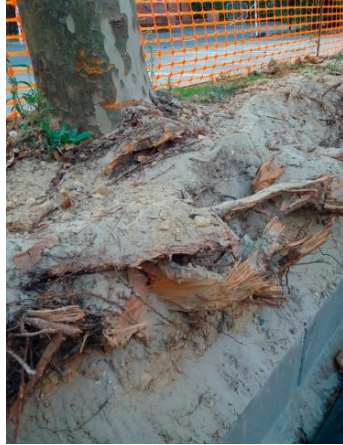
Copalme. Les barèmes utilisés jusque-là par les collectivités et les experts datent en effet, pour les plus récents, des années 1970. Ils ne tiennent pas compte des nouvelles approches mettant en lumière les multiples services écosystémiques apportés par les arbres ou du contexte de changement climatique. En outre, le nouvel outil prend en considération l'ensemble des bénéfices qu'apportent les arbres, mais également les désagréments dont ils peuvent être responsables, comme la production de pollens allergisants ou le caractère envahissant de l'espèce. Ces éléments considérés comme des di-services sont affectés d'une valeur négative, une approche inédite pour ce type d'outil.

VIE, un outil pour estimer la valeur d'un arbre

« Afin de mobiliser rapidement un grand nombre de données, l'outil VIE

s'appuie sur des bases de données. L'évaluateur ne renseigne que certaines données liées à l'arbre lui-même », explique Pauline Laille, ingénieure chargée de mission « économie et management » à Plante & Cité. Par exemple, la densité de population de la ville concernée, le caractère indigène de l'espèce ou le prix moyen du sujet en pépinière sont des données automatisées, tandis que la localisation, la dénomination du taxon, le mode de conduite, l'état sanitaire ou mécanique sont à la charge de l'évaluateur. Après une première prise en main de l'outil, il suffit de quelques minutes par arbre pour saisir les éléments requis, cette saisie pouvant être précédée d'une éventuelle phase de ●●●

●●● recherche sur le cadre réglementaire du territoire d'implantation du sujet (espace boisé classé, par exemple). Une fiche synthétique peut être générée au format PDF pour chaque sujet évalué. Celle-ci fournit également un schéma précisant les dimensions des deux zones de sensibilité du système racinaire : la zone centrale, ou de protection intégrale, et la zone périphérique, ou zone de sensibilité racinaire. La connaissance de ces données est essentielle pour assurer une protection adéquate des arbres dans le cadre de projets et de travaux réalisés à proximité.



G. BERNARD

Les zones de sensibilité du système racinaire n'ont manifestement pas été respectées lors des travaux à proximité de ce platane!

BED, un outil d'évaluation en cas de préjudice

Le barème d'estimation des dégâts permet de calculer une valeur de dédommagement qui pourrait être exigée auprès de toute personne ou entreprise responsable d'un acte de dégradation sur un arbre. « Elle est fonction du type et de l'ampleur des dommages provoqués et se calcule sur la base d'un pourcentage de la valeur obtenue avec l'outil VIE », précise Augustin Bonnardot, forestier arboriste au Caue 77. Le barème distingue d'abord les différentes parties de l'arbre : arbre entier, houppier, tronc et racines, puis des niveaux de dégradation pour chacune des parties. Les innovations de ce barème tiennent à une plus grande précision dans la description des différentes parties de l'arbre, dans la distinction de zones au niveau du houppier (centrale, intermédiaire et périphérique) et des racines, et dans la caractérisation des plaies sur le tronc, qui tient compte de sa largeur mais aussi de sa hauteur. Des schémas et des explications permettent à l'opérateur de réaliser un relevé des dégâts avec précision. Pour l'utilisation des barèmes VIE et BED dans le cadre d'une demande d'indemnisation à la suite d'un préjudice subi, il est

nécessaire, pour le propriétaire ou le gestionnaire, de connaître et de reconnaître l'existence et le crédit de ces deux outils. Pour cela, il faut passer par leur adoption dans le cadre de délibérations municipales, de décisions officielles, de circulaires... c'est-à-dire tout processus qui pourrait rendre ces barèmes opposables. En cas de préjudice, le propriétaire ou le gestionnaire évalue ou fait évaluer les dégâts et agit soit à l'amiable, soit par le biais de son assurance. Libre à chacun de désigner des agents et de les faire assermenter pour l'application des barèmes, ce qui n'est pas indispensable mais apporte une légitimité et de l'autorité à ces intervenants.

▶ REPÈRES

LES CONTRIBUTEURS DU PROJET

Plante & Cité, Caue 77, association Copalme.

Partenariat avec le bureau d'études Citare (Montélimar) pour l'accompagnement méthodologique.

Tests sur le terrain : une vingtaine de collectivités et d'experts conseils en arboriculture.

Financement : Plante & Cité, Caue 77, association Copalme, association Sequoia, Val'hor.

Une plateforme gratuite

La plateforme d'accès aux outils VIE et BED est entièrement gratuite et disposera d'une adresse spécifique. Elle comporte des documents pour s'approprier l'outil (principe de fonctionnement, sources scientifiques et techniques, aides à la prise en main...) et une interface pour effectuer les évaluations, avec la possibilité de se connecter en tant que visiteur occasionnel ou via un compte. Celui-ci permet de sauvegarder les données ou de revenir sur un dossier en cours d'élaboration. L'accès au barème d'estimation des dégâts pour un arbre ne peut se faire qu'après avoir calculé la VIE. À noter que la saisie en ligne

sur le terrain nécessite une couverture réseau du secteur. Dans le cas contraire, il sera nécessaire d'utiliser les fiches papier préalablement à la saisie. Précisons que l'évaluation de la valeur d'un arbre ne suffit pas à le protéger, ni à mettre en lumière tous les bienfaits qu'il apporte. En outre, elle reste une estimation à un instant donné, réalisée par une personne donnée. Il faut aussi souligner que cette démarche ne constitue pas un diagnostic approfondi, lequel nécessite l'intervention d'un expert arboriste. ■ YAËL HADDAD

TROIS EXEMPLES DE CALCULS DE LA VALEUR INTÉGRALE ESTIMÉE D'UN ARBRE (VIE)

TAXON	PINUS PINEA (PIN)	PLATANUS X HISPANICA (PLATANE)	TAXUS BACCATA (IF)
Localisation	La Rochelle	Angers	Orléans
Description	Jeune plantation (2012)	Sujet structurant en bout d'alignement	« Arbre remarquable » proche de l'hôtel de ville
Dimensions (hauteur/diamètre)	3,5 m/3 m	33 m/15 m	20 m/14 m
Autres critères	Rôle paysager important, protection réglementaire, agréments et intérêt écologique faible du fait de son âge, arbre sûr et sain, non remarquable	Classé en EBC, bien conduit, n'occasionne aucun désagrément, intérêt écologique fort, arbre sûr et sain, non remarquable	Situé en ZPPAUP, bien conduit, agréments importants, remarquable au niveau local
Valeur patrimoniale	10 840 €	22 390 €	139 800 €
Périmètres de sécurité (rayons des zones de protection, pris depuis la base du tronc)	Zone centrale	4 m	3 m
	Zone périphérique	15 m	18 m

COPALME, CAUE 77, PLANTE & CITE